

AVIS AUX ETUDIANTS NATIONAUX EN PACES
MENTION MEDECINE HUMAINE & MENTION SCIENCES PARAMEDICALES
ANNEE UNIVERSITAIRE 2018/2019

SUITE A LA DELIBERATION DU CONCOURS D'ENTREE EN NIVEAU L2 EN DATE DU 29 OCTOBRE 2019,
IL EST CONVENU D'ADMETTRE EN NIVEAU L2, PAR ORDRE DE MERITE ET SUIVANT PLACES DISPONIBLES,
DES ETUDIANTS, MENTION MEDECINE HUMAINE OU MENTION SCIENCES PARAMEDICALES, NON ADMIS AU
CONCOURS D'ENTREE EN NIVEAU L2 ET AYANT EU LA MOYENNE GENERALE SUPERIEURE OU EGALE A 10/20,
DANS LES PARCOURS SUIVANTS :

- PARCOURS ERGOTHERAPIE : DEUX (02) PLACES
- PARCOURS SCIENCES INFIRMIERES : NEUF (09) PLACES
- PARCOURS MAÏEUTIQUE : VINGT-DEUX (22) PLACES (UNIQUEMENT POUR LES ETUDIANTS DE
SEXE FEMININ)

LES INTERESSES (ES) DOIVENT DEPOSER UNE DEMANDE ADRESSEE A MADAME LE DOYEN,
MENTIONNANT LEUR CHOIX (UN SEUL CHOIX) AU SECRETARIAT DE LA DIRECTION DE LA FACULTE DE
MEDECINE D'ANTANANARIVO (PORTE 212 E) DU :

LUNDI 11 NOVEMBRE 2019 AU VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 (DELAI IMPERATIF)
DE 9H A 11H30 ET DE 14H A 15H
PASSE CE DELAI, AUCUNE DEMANDE N'EST PLUS CONSIDEREE.



Antananarivo, le 29 Octobre 2019

Pr VOLOLONTIANA Harita Marie Demolle

AVIS AUX ETUDIANTS NATIONAUX EN PACES
MENTION MEDECINE HUMAINE - ANNEE UNIVERSITAIRE 2018/2019

SUIVANT CONVENTION ENTRE LA FACULTE DE MEDECINE D'ANTANANARIVO ET L'INSTITUT D'ODONTO-STOMATOLOGIE TROPICALE DE L'UNIVERSITE DE MAHAJANGA (IOSTM), IL EST CONVENU D'ADMETTRE EN NIVEAU L2 DE MEDECINE DENTAIRE, PAR ORDRE DE MERITE ET SUIVANT PLACES DISPONIBLES, CINQ (05) ETUDIANTS, MENTION MEDECINE HUMAINE, NON ADMIS AU CONCOURS D'ENTREE EN NIVEAU L2 ET AYANT EU LA MOYENNE GENERALE SUPERIEURE OU EGALE A 10/20.

LES INTERESSES (ES) DOIVENT DEPOSER UNE DEMANDE ADRESSEE A MADAME LE DOYEN AU SECRETARIAT DE LA DIRECTION DE LA FACULTE DE MEDECINE D'ANTANANARIVO (PORTE 212 E) DU :

LUNDI 11 NOVEMBRE 2019 AU VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 (DELAI IMPERATIF)
DE 9H A 11H30 ET DE 14H A 15H
PASSE CE DELAI, AUCUNE DEMANDE N'EST PLUS CONSIDEREE.

Antananarivo, le 29 Octobre 2019



Pr VOLOLONJANA Harita Marie Davelle

AVIS AUX ETUDIANTS NATIONAUX EN PACES
MENTION MEDECINE HUMAINE - ANNEE UNIVERSITAIRE 2018/2019

SUITE A LA DELIBERATION DU CONCOURS D'ENTREE EN NIVEAU L2 EN DATE DU 29
OCTOBRE 2019, IL EST CONVENU D'ADMETTRE EN NIVEAU L2 - MENTION MEDECINE
VETERINAIRE :

QUATORZE (14) ETUDIANTS, MENTION MEDECINE HUMAINE, NON ADMIS AU
CONCOURS D'ENTREE EN NIVEAU L2 ET AYANT EU LA MOYENNE SUPERIEURE OU EGALE A
10/20.

LES ETUDIANTS SONT CLASSES PAR ORDRE DE MERITE, SUIVANT PLACES DISPONIBLES.

LES INTERESSES (ES) DOIVENT DEPOSER UNE DEMANDE ADRESSEE A MADAME LE
DOYEN AU SECRETARIAT DE LA DIRECTION DE LA FACULTE DE MEDECINE
D'ANTANANARIVO (PORTE 212 F) DU :

LUNDI 11 NOVEMBRE 2019 AU VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 (DELAJ IMPERATIF)
DE 9H A 11H ET DE 14H A 15H

PASSE CE DELAI, AUCUNE DEMANDE N'EST PLUS CONSIDEREE.

Antananarivo, le 29 Octobre 2019

